

Ça se passe à Rennes !

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LES SERVICES PUBLICS FRANÇAIS :

1) En France, qui peut me faire payer une amende de 180 euros si je fais mes démarches avec du retard ?

- La poste
- La sécurité sociale
- La préfecture, au service étrangers

2) En France, où est-il possible de crier mon nom devant tout le monde pour m'accueillir à un rendez-vous ?

- À la SNCF
- À la préfecture, au service étrangers
- À la poste

3) En France, qui est capable de ne pas me dire la même chose selon que je suis seul-e ou accompagné-e par un soutien associatif ?

- Les pompiers
- Météo France
- La préfecture, au service étrangers

4) En France, qui ne répond pas pendant des jours et des jours quand on appelle par téléphone ?

- L'école de mes enfants
- La préfecture, au service étrangers
- Les pompiers

5) En France, qui peut me faire perdre mon emploi pour de simples procédures administratives ?

- EDF
- La préfecture, au service étrangers
- La CAF

6) En France, qui a pu arrêter pendant plusieurs mois de traiter les demandes pour raisons médicales ?

- L'hôpital
- La préfecture, au service étrangers
- La sécurité sociale

7) En France, où est-ce que je risque de me faire arrêter par la police alors que je fais de simples démarches administratives ?

- À l'Hôpital
- À la préfecture, au service étrangers
- À la poste

8) En France, où est-il possible de venir à 4H00 du matin pour commencer à faire la queue afin d'espérer être reçu-e à l'ouverture du service ?

- À la poste
- À l'école de mes enfants
- À La préfecture, au service étrangers

REPNSES : 1) La préfecture 2) À la préfecture 3) La préfecture 4) La préfecture
5) La préfecture 6) La préfecture 7) À la préfecture 8) À La préfecture

Si maintenant, on vous dit qu'un service public, c'est :

« un service organisé dans l'intention de satisfaire un besoin d'intérêt général »,

est-ce qu'on peut considérer que la préfecture de Rennes assure sa mission de service public ?

STOP !

Si comme nous, vous pensez que **NON**, que la préfecture traite les étranger-e-s comme de la « merde », **rejoignez-nous !**

On veut des services publics, pas des sévices publics !

Régularisation de toutes les personnes sans-papiers !

Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes (sp35.org)
Réunion chaque mardi à 18h30 à la MIR (7 quai Chateaubriand)